



Réforme des laboratoires : Convocation d'une commission mixte paritaire et troisième semaine de grève de la faim pour Patrick Lepreux, Président du Syndicat des Biologistes Praticiens Bioprat

Lundi 25 mars 2013, les députés ont adopté la proposition de loi portant réforme de la Biologie Médicale. Ce texte sera prochainement présenté en commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion. A cette occasion, Patrick Lepreux, Président du Syndicat des Biologistes Praticiens, qui poursuit une grève de la faim depuis lundi 18 mars, rappelle les dangers de cette réforme et dénonce l'immobilisme des députés et sénateurs, expression d'une profonde méconnaissance du sujet.

Pourtant, après une première grève de la faim de trois semaines en janvier 2013, le biologiste marseillais avait obtenu des garanties de la part de Sénateurs quant à un amendement du texte visant à réformer le statut des laboratoires médicaux, laissant espérer une évolution positive concernant les points les plus contestés de ce projet.

Malheureusement, les députés sont revenus sur la proposition des sénateurs sous la pression des lobbys des groupes financiers et du COFRAC, aggravant même les dispositions du texte initial les plus néfastes sur le plan sanitaire et social.

Alors que ces élus reçoivent et écoutent volontiers ces lobbys, en revanche, ils refusent tout dialogue avec le Syndicat des Biologistes Praticiens, malgré des centaines de courriers d'alerte qu'il a envoyés tout comme de nombreux biologistes et patients.

Ce texte adopté maintient toute la toxicité d'une réforme ultra-libérale promue par Nicolas Sarkozy, imposant des contraintes excessives, regroupées sous le terme d'"accréditation".

Dans les faits, ces contraintes dont le montant est évalué à 175 000 euros par laboratoire et par an ne laissent d'autre choix aux biologistes que de vendre leurs laboratoires à des groupes financiers.

Sur le terrain, cette réforme est une catastrophe pour la profession et pour la qualité des soins : les laboratoires rachetés ne seront plus que de simples centres de prélèvement, aboutissant au licenciement de la plus grande partie du personnel et à un effacement de la

Écrit par Bioprat

Jeudi, 04 Avril 2013 16:40 - Mis à jour Jeudi, 04 Avril 2013 16:44

présence sur site des biologistes qualifiés. Quant aux prélèvements, ils seront destinés à être transportés par livreur jusqu'à des usines à analyses souvent très éloignées.

En plus des menaces sur l'emploi, ces nouvelles structures présentent trois grands dangers pour le patient :

- la déshumanisation avec un patient réduit au statut de code-barres
- la dégradation des prélèvements durant le transport
- l'incapacité de faire face à des demandes d'analyses urgentes, mettant gravement en danger la santé du patient

C'est pourquoi face à ce durcissement, Patrick Lepreux a décidé lui aussi de durcir son action et accompagne sa grève de la faim, d'une interruption de ses traitements médicaux.

Par l'action de son président, le Syndicat des Biologistes Praticiens alerte une nouvelle fois l'opinion sur les risques graves induits par ce projet, tant sur le plan économique que sanitaire.

Alors que les propositions existent pour aboutir au maintien des structures de proximités indépendantes génératrices de qualité de service et d'emplois, Patrick Lepreux, en tant que président de syndicat, n'a jamais été reçu par la commission des affaires sociales et n'a pas été convié aux réunions de révision de la loi. Il dénonce le manque d'écoute et de concertation dont fait preuve le Gouvernement Ayrault qui favorise l'adoption d'une réforme permettant à des groupes financiers de prendre le pouvoir sur l'ensemble d'un secteur médical.

Il demande solennellement au gouvernement de revoir son nouveau projet afin de renouer avec le respect du patient et de la profession, conformément aux convictions qu'il n'a cessé de défendre lorsqu'il était dans l'opposition.

Il demande également des amendements visant à rendre l'accréditation facultative et la remplacer par des formes de contrôles plus adaptées, sur le modèle de ce qui se pratique déjà pour d'autres professions de santé.

Il insiste enfin sur l'importance de laisser les laboratoires collaborer entre eux.

Écrit par Bioprat

Jeudi, 04 Avril 2013 16:40 - Mis à jour Jeudi, 04 Avril 2013 16:44

Pour plus d'informations : www.bioprat.com

Patrick Lepreux interpelle également les députés sur le site internet : www.mondeputeveutmetuer.com